

## — ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 4. —  
Six mois » » 2. 50  
Trois mois » » 1. 50  
Etranger : Port en sus

## AVEC BULLETIN OFFICIEL :

Un an . . . Fr. 5. 50  
Six mois : . . . 3. 50  
Trois mois : . . . 2. —

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

## ANNONCES :

La ligne ou son espace  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames : 50 cent. la ligne.  
Minimum p<sup>r</sup> une annonce 75 cent.  
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.  
Rédaction, Administration, Bureau du Journal  
ST-MAURICE  
Téléphone — Téléphone

Journal du **Matin**, paraissant à **ST-MAURICE**, le **MARDI**, le **JEUDI** et le **SAMEDI**

## La Cabale

M. l'ancien conseiller national Défayes — du moins avons-nous cru reconnaître sa plume, — a envisagé carrément, dans le *Confédéré* de samedi, une sorte de nettoyage du suffrage universel et il nous a adressé cette interrogation à double sens :

— En êtes-vous ?

Certes si nous en sommes. Mais nous ne demandons que cela depuis dix ans, soit depuis la fondation du *Nouvelliste*.

Pas de cabales, pas de pression, pas de beuveries, pas de menaces ni promesses et, en revanche, des assemblées contradictoires où les candidats se contenteraient d'exposer et d'expliquer leurs programmes, ce serait l'idéal, et si le chef incontesté du parti radical peut obtenir des siens une conversion politique aussi éclatante, nos amis — nous le jurons — n'aurons aucune peine à suivre, attendu qu'ils sont, par tradition, les ennemis des moyens violents, et, par conscience, les partisans des convictions raisonnables.

M. Défayes pourrait bien, cependant, se heurter à l'ignorance, à la bêtise et surtout à l'intérêt du parti.

Pour faire une omelette, il faut commencer par casser des œufs, n'est-ce pas ? Pour accomplir une telle réforme dans le suffrage universel, il faut également briser, désavouer, puis travailler le fer pendant qu'il est chaud.

Or, nous sommes au lendemain d'élections retentissantes. Les feux ne sont pas encore éteints. M. Défayes devrait avoir le courage de flétrir et l'odieuse manifestation qui a accueilli les conservateurs à leur retour de Troistorrens et les correspondances à la *Revue* et les accusations de vénalité et les injures adressées à la grosse majorité du peuple valaisan.

S'il fait cela, nous croirons à la sincérité de ses intentions et nous ne serons pas en retard pour voir, à notre tour, dans notre propre maison.

A lire le *Confédéré*, on dirait, en effet, que tout, dans le parti radical, se passe avec la plus entière correction et que tout, dans le parti conservateur, n'est que tromperies et indignités. Voyons à Monthey. Comme nos adversaires n'y ont pas été élus, ils chargent nos amis de tous les méfaits. Eux, ce sont des anges qui n'ont pas cessé de planer dans l'azur avant et après le scrutin... Il est vrai qu'il y a deux sortes d'anges : les bons et les... autres.

Comment M. Défayes veut-il arriver à une dignité du suffrage universel avec des mentalités de ce genre dans son entourage ?

C'est très beau de prévoir des assemblées publiques où l'on se bornerait à instruire les électeurs sur leurs intérêts et sur la meilleure façon de les sauvegarder, mais si les auditeurs sont du calibre des manifestants de Monthey, on a toutes les chances pour que les candidats aient la parole coupée avant même qu'ils eussent ouvert la bouche.

Le progrès, d'ailleurs, n'atteint le but qu'après avoir lutté contre mille obstacles. *Ad augusta per angusta*. Adoptons l'enveloppe, adoptons le papier uniforme, nous ne serons guère plus avancés, si les injures tiennent lieu d'arguments et si l'on ne peut subir une défaite sans la mettre mensongèrement sur le compte de la pression, des curés et de l'argent.

Voilà les premiers obstacles au nettoyage du suffrage universel.

Que M. Défayes les dénonce loyalement, encore une fois, et tout le reste viendra par surcroît. Il en est encore temps, mais tout juste.

Ch. SAINT-MAURICE.

## ECHOS DE PARTOUT

**Les femmes au régiment.** — Cela n'est pas une plaisanterie. Le gouvernement autrichien songe très sérieusement à confier à un personnel féminin certains services administratifs de l'armée, tels que les services de santé, de lingerie, de dépôts d'uniformes et d'équipement. Les femmes s'y montreraient plus expertes que les « embusqués » et ceux-ci, reprenant le fusil ou le gabra, iraient grossir sensiblement le nombre des combattants.

Un premier essai, portant sur une quarantaine d'employées, va être fait immédiatement. Si les résultats sont jugés satisfaisants, l'emploi des femmes sera généralisé dans l'armée autrichienne.

On envisage même le service des femmes dans des compagnies ouvrières, lesquelles seraient affectées à des dépôts dont le personnel serait exclusivement féminin. On les emploierait également dans les stations d'approvisionnement des chemins de fer. Seuls les bureaux de l'état-major leur seraient fermés... Serait-ce que les grands chefs autrichiens n'ont pas une confiance absolue dans la discrétion du beau sexe ?

**Mathématiciens suisses.** — Au nombre d'une quarantaine, les mathématiciens suisses se sont réunis dimanche à l'Université de Neuchâtel. M. Charles Jaccottet, de Lausanne, a fait une conférence très documentée sur l'existence des potentiels et de leurs dérivés, puis M. Fehr, de Genève, a ouvert la discussion sur l'enseignement des mathématiques dans les Universités suisses.

Le fond n'a pas pu être discuté et la question sera reprise plus tard.

Une visite à l'Observatoire et un banquet ont clos la journée.

**Toréador éventré.** — On mande de Toulouse :

La grande corrida de Novilleros d'aujourd'hui, organisée par les comités des études des étudiants, a été marquée par un étonnant accident.

Les deux premiers taureaux avaient été brillamment travaillés par les toréadors Martinito et Copao, dont les prouesses audacieuses avaient soulevé l'enthousiasme de la foule.

Gordet, piqué d'émulation, voulut mieux faire encore, et le jeune toréador harcela le fauve avec une folle témérité. Comme tout à coup, les bras croisés, il s'était dressé devant le taureau dans une attitude de défi, la bête fonça sur l'homme, le jeta à terre et s'acharna sur lui à coups de cornes, tandis que les spectateurs, debout, poussaient des cris d'épouvante.

Le toréador est grièvement blessé dans la région de l'aîne.

**Une grève d'avocats.** — Les avocats du barreau d'Ajaccio, qui étaient obligés de compléter sans cesse le tribunal correctionnel de leur ville, s'étaient mis en grève et refusaient de plaider depuis un mois environ. Aucune audience ne pouvant se tenir, par suite de l'absence des juges et des avocats, une grave situation était de ce fait créée aux nombreux prévenus qui, incarcérés depuis plusieurs mois, attendaient d'être fixés sur leur sort.

Le ministre de la justice, vivement sollicité par MM. Pugliesi-Conti et Landry, députés, invita incessamment le Conseil d'Etat à créer au tribunal d'Ajaccio un poste de juge suppléant rétribué et mettra ainsi un terme à cette fâcheuse situation.

**Vol audacieux.** — Un vol d'une rare audace a été commis à Anvers, lundi après-midi, rempart Sainte-Catherine, à un moment où la foule était intense. Un individu lança un pavé à toute volée dans la devanture de la bijouterie Van Hemelryck, puis passant la main par l'ouverture ainsi faite, il s'empara d'un collier placé sur un socle en retrait de la vitrine et s'enfuit. M. Van Hemelryck fils, qui se trouvait dans une

pièce voisine du magasin, s'élança derrière le voleur, mais celui-ci se perdit dans la foule et échappa grâce au dédale des rues formant ce quartier. Le collier dérobé est en or et platine, orné de 585 brillants et pèse 49 carats. Sa valeur atteint 38,000 francs.

Quelques témoins de la scène ont pu donner un vague renseignement du voleur et d'autres ont déclaré avoir vu stationner plusieurs individus suspects au moment de l'attentat.

**Simple réflexion.** — Là où il n'y a pas de haie, le champ sera ravagé.

**Curiosité.** — Les suffragettes ont incendié lundi matin, la station de Saunderton, Londres, qui a été complètement détruite. Elles ont laissé sur les lieux des affiches suffragistes.

La station de Croxby a été également incendiée. On soupçonne que ce nouvel attentat est l'œuvre des suffragettes.

**Pensée :**  
Sobre pour le travail, le sommeil et la table,  
Vous aurez l'esprit libre et la santé durable.

**Mot de la fin.** — Le loup et l'agneau :  
La maman. — Tu vois, mon petit ; si l'agneau avait été bien sage et n'était pas allé dans la prairie, il n'aurait pas été mangé par le loup.

Le petit Bob. — Oui, maman, tu as raison... c'est nous qui l'aurions mangé.

## Grains de bon sens

### Quelques opinions sur la prière

C'est M. G. de P., pasteur à Monthey, qui les cite dans le *Messenger évangélique* de ce mois de mars et les estampille de son nom.

En voici une très curieuse de Paul Stapfer, professeur à Bordeaux ; si les lecteurs du *Messenger* l'ont comprise et surtout appréciée, je leur en fais mes compliments.

« La prière est un sursum corda, une aspiration à un idéal qui pourra se réaliser par sa vertu active, si nous collaborons avec foi à l'œuvre universelle et si la loi du monde est l'ascension vers le mieux. »

En voici une seconde du même professeur, qui, certes, n'est pas à l'honneur des catholiques ; c'est très probablement la raison pour laquelle M. G. de P. s'est plu à la servir à ses lecteurs. Je me demande si M. le pasteur osera réclamer en sa faveur notre tolérance ?

« Mais, dit encore M. Stapfer, on ne saurait prier même le plus pur des saints et des martyrs de l'Eglise sans retourner aux vieux errements du paganisme. »

C'est nous dire bien clairement, à nous catholiques qui prions la Sainte Vierge, les saints et les martyrs que nous sommes en effet revenus à ces errements d'un autre âge. Messieurs les ministres enseignent donc à leurs fidèles et aux enfants de leurs catéchismes que nous sommes des païens et des idolâtres.

Rien que cela?... Merci du compliment... Vraiment ces messieurs ne se gênent pas ; et la preuve ?

En attendant qu'elle vienne, vous voyez d'ici ce que les protestants doivent avoir de mépris pour notre religion sainte, de quel air de pitié dédaigneuse ils doivent nous regarder et combien M. G. de P. doit prier ses ouailles et les enfants qu'il instruit, combien il doit les supplier de prier pour nous afin que nous abandonnions le culte impur des idoles et que nous nous convertissions enfin au culte du vrai Dieu.

Mais c'est tout de même très drôle

que M. le pasteur, lui, puisse, sans revenir au paganisme, prier ces petits enfants qui sont purs et les saintes âmes de son troupeau, et que je retombe, moi catholique, dans les errements de l'idolâtrie quand je prie d'autres saints, par exemple, la sainte Vierge et les Martyrs !

Heureusement qu'en vertu du libre examen et, même de la logique, les protestants peuvent sourire des opinions de leurs pasteurs et même de la doctrine de MM. Stapfer et G. de P.

M. le pasteur de Monthey cite encore ces paroles de son vénéré réformateur, Martin Luther, écrivant à son ami Mélancthon :

« O mon Philippe, c'est la prière qui gouverne le monde ; par elle nous accomplissons toutes choses, nous redressons ce qui fléchit, nous supportons ce qui est sans remède, nous détruisons le mal, nous conservons le bien. »

J'admire fort ces belles pensées, mais je doute que Martin Luther, depuis sa révolte et son apostasie, ait prié, vraiment prié avec humilité et persévérance. Car, s'il l'avait fait, Dieu l'aurait exaucé ; il serait rentré dans son couvent pour y faire pénitence de son orgueil et de ses égarements, il aurait renvoyé dans son cloître la fameuse Catherine Rosa qu'il en avait retirée pour en faire, non sa femme légitime, — Luther étant prêtre, un mariage ne pouvait être valide — mais la complice de son inconduite et, cela au mépris de ses vœux les plus solennels et les plus sacrés.

Et dire que les ministres qui nous traitent de païens et d'idolâtres appellent ce moine infidèle un réformateur et le père de la Réforme ! Dieu ! quelle réforme il a dû faire !

D.

## LES ÉVÉNEMENTS

### La Guerre

#### Le conflit balkanique

#### La médiation acceptée

La Serbie ayant déclaré accepter la médiation des puissances, la réponse des alliés sera rédigée aujourd'hui au conseil des ministres.

Le « Mir » déclare que les alliés ont décidé d'accepter la médiation des puissances.

Les négociations se poursuivraient donc par l'intermédiaire des puissances, sur les bases des conditions exposées à Londres, en y ajoutant une demande d'indemnité de guerre sur laquelle les alliés insisteront.

Toutefois les hostilités ne cesseraient pas.

La remise de la réponse des alliés aux puissances aura lieu probablement demain.

#### Accord austro-russe

L'accord austro-russe relatif à la réduction des armements a été signé mardi à 2 heures.

#### Trahison

Suivant la *Correspondance slave du sud* la chute de Janina serait due à une trahison.

Essad pacha aurait obtenu la liberté de sortir ses 25,000 hommes de troupes ou bien il aurait cherché à briser les lignes des assiégeants.

#### Ce que dit l'« Intransigeant »

L'Agence Havas signale sous les plus expresses réserves un article de l'*Intransigeant* disant tenir de la source la plus directe que le 13 janvier dernier le gou-

vernement français a été avisé par un membre influent du Parlement italien que l'Allemagne avait demandé à l'Italie si en octobre prochain elle serait en état d'entrer en campagne pour mettre fin par une action décisive au malaise de l'Europe.

L'« Intransigeant » ajoute que le gouvernement français, après avoir contrôlé ces renseignements, décida de déposer le projet militaire actuel.

## Nouvelles Etrangères

#### Arrestation du bandit Lacombe.

Les inspecteurs de la Sûreté parisienne avaient retrouvé ces jours derniers dans la banlieue Est de Paris les traces de Lacombe.

Filé depuis 48 heures, le bandit a été surpris mardi après-midi à 4 heures, boulevard de la Villette, devant une baraque foraine. Ceinturé par derrière, il n'a opposé aucune résistance.

Il a été immédiatement amené en auto-taxi au commissariat, où le chef de la Sûreté a procédé à son interrogatoire.

Lorsque les agents de la Sûreté eurent acquis la certitude que l'individu qu'ils filaient depuis deux jours était bien Lacombe, ils demandèrent du renfort et l'arrestation fut opérée sans difficulté et sans que les agents postés dans les environs aient eu à intervenir.

Le bandit portait deux revolvers chargés, deux paquets suspects et une mine pour explosifs. Après avoir procédé à son interrogatoire M. Guichard l'a ramené avec lui au quai des Orfèvres.

#### Grèves, bagarres et sabotages.

Depuis deux mois des ouvriers terrassiers et maçons travaillant à l'assainissement de la ville d'Aix, France, sont en grève.

Samedi soir, pour manifester leur solidarité avec les grévistes, toutes les corporations avaient voté la grève de vingt-quatre heures. Cette manifestation a eu lieu aujourd'hui. Les ouvriers de la manufacture d'allumettes et ceux des principales industries aixoises y ont participé. Les midinettes, elles-mêmes, ont chômé. Les manifestants, drapeau rouge en tête, ont défilé dans la matinée à travers la ville, encadrés d'imposantes forces de police et se sont rendus à la sous-préfecture et à la mairie. Dans l'après-midi, après un meeting, un nouveau défilé a eu lieu.

A dix heures et demie du soir, la mairie d'Aix était envahie par les grévistes. Des pierres et des projectiles divers ont été lancés contre les bureaux du commissaire central, brisant les vitres et occasionnant des dégâts assez importants. La gendarmerie, aussitôt prévenue, est arrivée à dégager la cour ainsi que les abords de la mairie.

Les gendarmes à cheval, sabre au clair, ont occupé les abords du palais de justice et la rue Thiers, organisant des barrages pour contenir les manifestants. Diverses arrestations ont été opérées.

Dans la nuit, une cartouche de dynamite avait été placée dans un baraquement de l'entreprise. Son explosion a blessé légèrement au genou le gardien Larche.

Un autre acte de sabotage a été commis ce matin au quartier de la poudrière. Un pétard a été placé sur la voie du tramway Aix-Marseille. L'explosion a soulevé les rails, occasionnant des dégâts assez importants qui, toutefois, n'entravent pas la circulation.

Deux mandats de comparution ont été décernés, dont l'un contre Loreste, délégué de la Fédération du bâtiment. Celui-ci s'est présenté au parquet où il a été interrogé.



## Nouvelles Suisses

## Le crime de Berne se complique encore

On annonce que Delacour, arrêté sous l'inculpation du meurtre de Cerisier, a avoué avoir commis des détournements très importants au préjudice de l'entreprise du Montier-Longeau, dont il était l'employé. On parle d'une somme de 180 mille francs.

Delacour procédait de la façon suivante : Il lui passait environ 500.000 fr. par mois entre les mains ; c'est lui qui signait les chèques et il effectuait également les paiements. Il lui était donc relativement facile d'abuser de la confiance de ses chefs. Il augmentait par exemple de vingt ou trente mille francs un chèque de trois ou quatre mille francs ; il encaissait la somme, payait les trois ou quatre mille francs et gardait le reste. Lorsque le compte de la banque arrivait, il grattait habilement le 2 ou le 3 indiquant le nombre de dizaines de milliers de francs qu'il s'était appropriés et raturait le total de façon à faire jouer l'addition.

« Les sommes qui a ainsi soustraites, écrit-on à la *Revue*, dépassent de beaucoup le chiffre de ses dépenses, encore qu'il se montrât fort généreux à l'égard de son ami. Les bijoux qu'il lui remit en cadeau, les frais d'installation qu'il fit l'automne dernier, sa loge au Théâtre français, ses dîners au restaurant, tout cela est loin d'atteindre le montant de ses détournements, même lorsqu'on y ajoute les dettes qu'il avait en arrivant à Berne et qu'il a loyalement remboursées — avec l'argent de l'entreprise. Il est très probable qu'une liasse de titres d'une valeur de vingt mille francs retrouvée dans l'appartement de la Moserstrasse lui appartenait ; en outre, il avait fait un dépôt dans une banque. Peut-être y en a-t-il d'autres ? C'est ce qu'on est en train de rechercher ».

Il apparaît de toute évidence que Delacour avait prémédité une fugue avec Mme Cerisier. Pourquoi n'a-t-il pas mis ce projet à exécution ? La réponse à cette question doit nécessairement se couvrir avec la réponse à cette autre question : Pourquoi a-t-il assassiné Cerisier ? Pour supprimer un mari gênant ? ou parce que Cerisier avait découvert le secret de ses libéralités ? On ne le sait pas encore au juste et les dénégations des deux accusés, qui ne se sont pas encore coupés une seule fois jusqu'ici, rendent la tâche du juge extrêmement délicate.

## Extradition d'un filou.

La police italienne a remis au juge d'instruction de Berne un nommé Xavier Python, dont l'extradition a été demandée, il y a plusieurs mois déjà.

Xavier Python a beaucoup fait parler de lui l'année dernière. Originaire du canton de Fribourg, il avait abandonné les études ecclésiastiques pour suivre à l'Université de Berne les cours de la faculté vieille-catholique. Il se fit passer pour un martyr de l'Eglise catholique romaine et le « Bund » prit énergiquement sa cause en mains. Bientôt il dis-

parut et on s'aperçut qu'on avait eu affaire à un filou. Il s'était réfugié à Rome, mais son asile fut bientôt découvert et la justice bernoise, qui était saisie de plusieurs plaintes, réclama son extradition. Elle vient de l'obtenir après avoir épuisé toutes les formalités de la procédure.

## Un enfant écrasé par un train.

On explique ainsi l'accident dont a été victime, à la gare de Champvent, Vaud, le petit Hermann Lassueur.

Pendant l'arrêt du train, l'enfant s'amusa derrière une dépendance de la gare. Au moment du départ, l'enfant s'est dirigé vers le dernier wagon et s'est accroché à une barre placée sur le côté de celui-ci. Le train étant en marche, il a roulé sur la ligne et seule la dernière roue du wagon lui a passé sur la tête. Mme Poget, qui était en tête du train, aperçut l'enfant à côté du wagon ; elle l'a vu tomber, mais quand elle alla le ramasser, il était déjà mort. Elle fut donc le seul témoin oculaire de l'accident.

## Assemblée fédérale.

Le Conseil fédéral convoque l'Assemblée fédérale pour le mardi 25 mars, à 2 h. 30 après midi. Ordre du jour pour la première séance : au Conseil national : vérification d'élection, convention du Gothard ; au Conseil des Etats : convention internationale sur la propriété industrielle ; arsenal de Lyss ; révision constitutionnelle concernant la circulation des automobiles et la navigation aérienne.

Parmi les objets inscrits à la liste des tractanda de l'Assemblée fédérale, on remarque au Conseil national : Tribunal administratif ; réduction des droits d'entrée sur les denrées alimentaires ; révision de la loi sur les fabriques ; révision des tarifs des C. F. F. ; rachat du Jura-Neuchâtelois ; relèvement des taxes téléphoniques, etc. Au Conseil des Etats : loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques ; loi sur l'assurance militaire ; subvention à la Croix-Rouge, etc.

L'ordre du jour des deux Chambres prévoit, en outre, toute une série de motions et d'interpellations.

## Glissement de terrain.

Un glissement de terrain, d'une masse d'environ 30.000 mètres cubes, a commencé dimanche à Fleurier et s'est poursuivi lundi. Les habitants de trois maisons sont sur pied jour et nuit. L'ingénieur cantonal est sur les lieux.

## Nouvelles Locales

## Démocratie radicale

On nous écrit :

On ne peut pas faire boire un âne qui n'a pas soif. (Ces paroles sont tirées du « Confédéré », No du 1 Mars, page 2, colonne 2.)

Le parti radical montheysan ne se contente pas de chanter victoire dans les colonnes de son organe le *Confédéré*, mais il envoie presque des chants de triomphe aux journaux voisins, voulant prouver que la journée du 2 mars fut pour lui une journée de succès.

Grâce à un plan du pays et à des études approfondies, il était arrivé à trouver un autre sentier qui lui permettait de rejoindre l'espèce de chemin de ronde qui limitait le parc de la Tourelle, sans passer devant le malin berger, dont il ne se souciait pas d'attirer l'attention peu bienveillante.

Il partit donc, par un temps de plus en plus noir, muni d'un manteau de caoutchouc, et toujours rempli de l'espoir qu'une circonstance fortuite allait enfin avancer ses affaires.

Quand il fut aux trois quarts du chemin, le nuage creva tout à coup, avec une violence inouïe et avec accompagnement de tonnerre et d'éclairs. Son cheval, tout à fait effrayé, redoubla son allure, et le jeune homme dut mettre tous ses soins à le diriger, tandis que le fameux caoutchouc restait précieusement roulé sur le devant de la selle, comme il arrive souvent en pareil cas, sans lui servir aucunement. L'épouvante du cheval avait eu cela de bon, qu'elle l'avait fait conduire son cavalier presque en un instant sous l'abri de l'allée de hêtres.

Là, il s'arrêta tout frémissant, obéissant à un énergique mouvement du mors, et Jean sauta sur le sol gazonné encore parfaitement sec.

C'est encore la *Revue de Lausanne* qui réserve à cette prose les honneurs de sa première place.

Allons tant mieux, si tout le monde est content.

Ils gagnent toujours les radicaux montheysans, et quand ils perdent c'est qu'ils ont joué à qui perd gagne.

La lettre valaisanne émet des appréciations qui sentent le fagot ; elle compare les résultats du 2 mars à ceux de 1890 pour le Conseil national.

La comparaison cloche ; les conservateurs ont toujours été plus forts chez nous, sur le terrain fédéral que sur le terrain cantonal ; et, pour comparer deux élections, il faut les prendre sur le même terrain. Nous avons rappelé celles de 1885, les dernières où il y eut lutte pour le Grand Conseil, et avons, chiffres en mains, prouvé une avance de 500 voix en notre faveur, et de 100 seulement en faveur de l'autre parti.

Au surplus, nous pourrions nous contenter de l'avance que le correspondant de la *Revue* nous octroie. Elle nous suffit, puisqu'elle nous a permis, pour la première fois, de l'emporter de haute lutte, dans une rencontre en district.

Consolons-nous, cette « petite » majorité que tout le monde s'est accordé à taxer d'inspérée, fera des petits.

Nous leur en souhaitons beaucoup à nos adversaires, de ces « petites » majorités-là.

N'empêche qu'il n'y a pas moyen de faire avouer la défaite ; on ne peut pas faire boire etc.

Ne glosions pas davantage sur la nouvelle lettre à la *Revue*, ni sur les coups d'œil impartiaux du correspondant, qui transporte à Bagnes ce qui s'est passé à Martigny, et vice-versa. On verra avant longtemps, il faut l'espérer, où le parti radical ira chercher sa majorité de 935 voix dans le district de Martigny. Avec des « si » et des « mais » on met Paris dans une bouteille.

Ce qui nous a amusés dans les jérémiades du *Confédéré*, à la suite de sa « Victoire » du 2 mars, c'est son insistance à ne pas vouloir faire cas des électeurs des trois communes conservatrices.

Les députés nouvellement nommés, sont les élus de la minorité !

Et dire que les libéraux de 1840 ont pris les armes pour obtenir le suffrage universel.

Aujourd'hui on ne connaît que les citoyens radicaux, les autres ne comptent pas.

Quant à nous, les citoyens des trois communes comptent ; ce sont, n'en déplaise au *Confédéré*, le meilleur et le plus sain du peuple ; de vrais patriotes, rivaux au sol, qui ne « blaguent » pas mais dépassent quand même de cent coudées tous les internationaux et autres anticléricaux qui encadrent le camp radical.

Quand le suffrage universel donne aux radicaux une majorité, ça va bien, peu importe les minorités conservatrices qu'ils se chargent de représenter ; mais si ce même suffrage, une conquête de la Révolution pourtant, leur est contraire, alors c'est triché, et on pose les cartes.

Ces jours-ci à Monthey, il n'est question que du prochain Cercle des six

Il se secoua vivement, puis, oubliant ses précautions des autres jours, il remonta toute l'avenue en tenant son cheval par la bride, voulant au moins, puisqu'il était condamné à rester prisonnier sous cet abri, le prendre de son bon côté, c'est-à-dire de celui où on jouissait de la vue, particulièrement captivante, de la grille du parc.

Il était là depuis un instant, quand un pas net et ferme le fit tressaillir. C'était un homme d'une cinquantaine d'années qui arrivait, aux cheveux grisonnants, aux yeux vifs et intelligents, et vêtu comme on se représente volontiers un gentilhomme campagnard. Ce qui dominait surtout chez lui, c'était un grand air d'ouverture et de franchise.

Il regarda Jean un instant, et allait passer outre, quand tout à coup, se ravissant : — Si je ne me trompe pas, monsieur, dit-il, c'est un abri pour vous et votre bête que vous cherchez sous ces arbres ?

— En effet, monsieur, répondit le jeune homme en souriant ; j'ai été pris par l'orage au milieu de ma promenade, et j'attends ici comme un sage la fin de la bourrasque.

— Hum ! comme un sage !... ce serait en tout cas un sage qui ne craindrait ni bronchites ni rhumatismes, car il fait dans cette allée un vent de tous les diables ! Vous

communes, qui a si bien réussi il y a quatre ans.

Pensez-donc, si ce n'est pas, pour les radicaux égalitaires et proportionnalistes, le maximum de la bonne veine.

La majorité de 510 voix qu'ils ont obtenue dans les six communes leur donnera sept députés, et celle de 745 voix dans les autres communes, n'en laissera que trois aux conservateurs.

O justice des Cercles !

Les Cercles ont été créés pour assurer une représentation aux minorités dans le district ; mais qu'au moyen de cette géographie électorale, on arrive à permettre à une minorité d'accaparer plus des deux tiers des sièges, c'est ce qui dépasse notre compréhension démocratique de l'égalité devant le suffrage universel.

Les radicaux tessinois n'ont pas eu d'autre prétexte, pour faire leur révolution de 1890.

Quelques conservateurs.

## Décisions du Conseil Municipal de Sion

(Séance du Conseil du 14 Février 1913.)

Réorganisation du cimetière. — Sur la proposition du Directeur du Cimetière il est décidé :

- a) de procéder sans retard à la vérification et à l'établissement de l'abornement complet des tombes concessionnées ;
- b) de lever un plan de situation précis du cimetière avec emplacement et numérotation de chaque tombe ;
- c) d'établir un registre détaillé des tombes occupées ;
- d) de nommer un gardien permanent du cimetière à traitement fixe.

Le Directeur est autorisé :

1. à mettre les allées en état ;
2. à utiliser pendant une période de 5 ans une partie du nouveau cimetière pour les ensevelissements à la ligne.

Le Directeur présentera au Conseil dans une prochaine séance :

- a) un projet de règlement pour l'entretien du cimetière ;
- b) un cahier des charges pour le gardien ;
- c) des propositions pour la nomination de ce fonctionnaire.

Sur la proposition de la Commission d'Edilité l'autorisation de bâtir conformément aux plans déposés est accordée :

1. à François Rielle pour un bâtiment rural au quartier agricole ;
2. à Mlle Caroline Zermatten pour une maisonnette à Plattaz ;
3. à Emile pour un bûcher avec terrasse à Condemines.

Le Conseil adopte l'emplacement et les plans des W. C. à construire au nord de la Ville avec modification du transformateur actuel. Le devis en est arrêté à 2500 fr.

Au vu du projet de réfection de la route des Mayennets, il est décidé de transférer les places à fumier des Mayennets à la Blancherie et de demander à cet effet à la Bourgeoisie la vente d'un terrain inculte jusqu'à concurrence d'environ 8 à 10000 m<sup>2</sup>.

La question de l'emplacement d'un dépôt des fumiers pour le vignoble est réservée.

Le Conseil prend acte de la démission des gardes de nuit Joseph Willi et Jean-Baptiste Rossier, pour le 1<sup>er</sup> février.

Il appelle aux fonctions de sergent de Ville, Etienne Pellaud d'Emmanuel, avec obligation de suivre un cours de gendarmerie.

plairait-il d'accepter, en échange de ce bécot qui pleure, l'hospitalité dans ma maison qui est à deux pas et où je serai charmé de vous recevoir ?

— Ah ! monsieur, répondit Jean avec une sincérité dont son interlocuteur ne pouvait mesurer toute la profondeur, je vous suis infiniment reconnaissant, et j'accepte avec un vrai plaisir !

Jean avait eu sur ses lèvres le mot « bonheur » qui rendait encore mieux sa pensée, mais il craignait que cela ne parût un peu excessif, et il ne chercha plus dès lors qu'à modérer ses battements de son cœur, et à retrouver son sang-froid qu'un dénouement aussi imprévu menaçait de lui enlever complètement.

Sous la pluie qui faisait toujours rage, la figure fougait par les feuilles d'arbres et les menues branches que le vent emportait, il semblait au jeune homme que cette allée sinieuse et raide qu'il montait au pas redoublé derrière son guide conduisait tout droit au Paradis.

A chaque nouveau coude, il s'attendait à voir la maison qu'il connaissait si bien, et quand il l'aperçut enfin, il eut de la peine à retenir un cri de joie !

— C'est toi, mon ami !

— Enfin c'est toi, père !

Il nomme Fabien Dayer comme garde de nuit.

Le Conseil procède aux nominations périodiques suivantes :

Inspecteur des denrées alimentaires, Joseph Bellwald, Médecin-Vétérinaire.

Inspecteur des abattoirs et des viandes, Dr Camille Favre, aux conditions du cahier des charges du 8 mai 1911, qui reçoit l'adjonction suivante :

L'inspecteur des abattoirs est responsable des abus d'eau constatés aux abattoirs en tant que les contrevenants ne pourraient pas être punis.

Taxateurs pour immeubles bâtis :

MM. Sartoretti Laurent, Méroz Camille, Aymon Eugène.

Taxateurs pour immeubles non bâtis :

MM. Barberini Emmanuel, Burgenier Emmanuel, Aymon Eugène.

Les taxateurs tiendront registre de leurs opérations avec annotation pour chaque cas des bases adoptées pour leurs taxes.

Le bureau soumettra au Conseil un tarif pour les vacations des taxateurs.

Sont nommés les gardes suivants :

Meunières de Champsec, MM. Imsand César, Irrigation des vergers : Haefliger Joseph,

de Chatroz : Proz Joseph, d'Uvrier : Pellet Joseph,

Bisse de Clavoz : Jean François, de Lentine : Déltroz Joseph,

Varone Henri, de la Lienne : Torrent Zacharie, Blanc Alfred.

Ce dernier est nommé pour la durée d'une année.

Fille Dubuis Jean, Sionne Bonvin Joseph-Marie

Le Conseil nomme aux fonctions de concierge du Casino sur la base du cahier des charges élaboré par le bureau et des offres faites M. Theodule Aymon à Sion, avec entrée en service le 17 février.

Ce Conseil n'a aucune observation à formuler à l'encontre du projet de remplacement des passages à niveau de St-Maguerite et des Mayennets par un passage supérieur présenté par les C. F. F.

Il est pris acte que le Conseil d'Etat, acceptant les offres de la Commune, est devenu acquéreur du bâtiment de l'ancien arsenal. Les propositions de l'Etat concernant le mode de paiement sont adoptées.

Le président est autorisé à faire les avances nécessaires pour la réfection du bâtiment N. 7 de la ruelle du Casino moyennant remboursement du capital en 5 annuités et garantie hypothécaire.

## La seconde galerie du Simplon

Voici le texte exact de la transaction intervenue entre les C. F. F. et la Société Brandt, Brandau et Cie :

La direction générale des C. F. F. à Berne, d'une part, et la Société d'entreprise du tunnel du Simplon Brandt, Brandau et Cie, à Winterthur, d'autre part, concluent la transaction suivante dans le but de mettre fin au différend qui les divise au sujet du second tunnel du Simplon :

I

La Société d'entreprise Brandt, Brandau et Cie s'oblige envers les C. F. F. :

1. à leur payer 134,700 francs en espèces tôt après la ratification de la présente transaction ;

2. à leur céder pour 350,000 francs d'obligations N. O. B. 3 ½ %, au pair,

— Oui, oui, c'est moi, répondit en riant celui qu'on attendait avec tant d'anxiété, et je vous amène un hôte.

Pendant ce temps, une dame d'une quarantaine d'années et une grande jeune fille s'étaient avancées. D'un seul coup d'œil, Jean l'avait reconnue... C'était bien son rêve retrouvé, c'était Marguerite elle-même !

Son émotion fut si vive qu'il ne trouva pas d'autres manifestations de politesse qu'une profonde inclination ; puis, en même temps, la pensée du malheureux équipage dans lequel il se présentait lui revint à l'esprit, et, en voyant les petits lacs que ses bottes laissaient sur les dalles blanches, il lui prit une envie folle de s'enfuir, de sauter sur son cheval qu'on venait de lui prendre des mains et de ne plus jamais reparaitre là... Car enfin, se disait-il, si elle est tant soit peu moqueuse, je suis perdu !

Les sombres pensées qu'il roulait derrière son front lui donnaient un aspect si mélancolique, que la maîtresse de maison croyant à une souffrance quelconque, s'avança vivement et épargnant au jeune homme les banalités d'une réception mondaine lui dit avec cordialité :

(A suivre).

La conversation continua sur les beautés du monument, et le curé, très expert en matière d'art, soutint avec le jeune architecte une fort intéressante discussion, à la suite de laquelle ils se séparèrent, également satisfaits l'un de l'autre, et non sans que le jeune homme eût accepté une invitation à déjeuner pour le lundi suivant.

Le ciel, si beau jusque-là, s'était tout à coup assombri, et tout faisait prévoir un orage prochain ; mais cela ne préoccupait pas Jean, qui fit seller son cheval à l'heure habituelle, et partit pour faire la promenade quotidienne qui remplissait tous ses après-midi.



à prélever sur celles qu'ils détiennent à titre de cautionnement ; à leur céder pour 350,000 francs d'obligations C. F. F. 3 1/2 %, également au pair.

Le règlement de compte des intérêts courus de ces obligations sera opéré au jour de la ratification.

3. à leur céder gratuitement, en toute propriété sa carrière de Brigue, le mobilier et les approvisionnements qu'elle possède à Brigue et à Iselle, ainsi que le dossier de notes rassemblées par feu M. le colonel Locher sur les expériences faites.

## II

Une fois exécutés, les engagements pris sous chiffre I, les deux parties renoncent réciproquement à toutes autres prétentions qu'elles pourraient faire découler de leurs contrats concernant la construction du tunnel du Simplon.

## III

Les parties se désistent réciproquement de leurs conclusions dans le procès pendant entre elles devant le Tribunal fédéral.

Les frais du tribunal sont partagés par moitié, et chaque partie supporte ses propres frais d'avocat.

## IV

La validité de la présente transaction est subordonnée à sa ratification par le conseil d'administration des C. F. F.

## Illiez. — (Corresp.)

Nous sommes des premiers à désirer de voir cesser enfin la tempête déchaînée sur notre pays, par les élections du 2 mars, car, si nous ne voyons pas ce que les partis ont à gagner aux violences de langage qui se débitent, nous avons le sentiment très net que cette agitation est désastreuse pour les intérêts de nos populations.

Le *Confédéré* de samedi nous annonce qu'il désire, lui aussi, que le calme renaisse, mais il est dominé par des préoccupations d'un autre genre, car il nous prévient qu'il en profitera pour publier les résultats de « l'enquête spéciale » qu'il est en train de compléter sur « les moyens employés dans ce bon, ce catholique, ce pur Valais pour arriver à faire triompher les *bons principes* ». C'est lui-même qui souligne et il ajoute : « Ce sera sans doute une révélation et les admirateurs des beautés naturelles de notre canton seront sans doute singulièrement désenchânés lorsqu'ils auront pu se rendre compte des tares morales qui marquent une partie de sa population, ou plutôt les chefs spirituels et civils d'une partie de cette population ».

Nous savons aussi bien que le *Confédéré* à quoi nous en tenir sur la valeur de nos populations et de ses chefs spirituels et civils. Nous avouons en outre, que les menaces de l'organe libéral ne nous impressionnent guère. Ce même journal n'avait-il pas annoncé la publication d'un *réquisitoire écrasant*, ce sont ses propres termes, contre le régime conservateur ? Or, lisez les deux numéros parus la semaine qui précède le 2 mars ; vous y trouverez des personnalités, des plaisanteries et pas autre chose. Nous avions cru, cependant, qu'aux yeux de ces Messieurs les affaires publiques méritaient d'être traitées sérieusement.

Quant à l'impression produite par la journée du 2 mars sur les admirateurs de notre pays, nous pensons, nous aussi, qu'elle ne sera guère favorable et qu'elle ne constituera pas précisément une réclame pour nos stations d'étrangers, à condition toutefois que le *Confédéré* se résigne à dire tout ce qui s'est passé.

Parmi les admirateurs de nos montagnes, parmi ceux-là surtout, qui viennent passer l'été dans les hôtels et les chalets de Champéry, de Morgins et d'Illiez, il y a beaucoup de catholiques pratiquants et même fervents ; il y a des protestants et des anglicans en grand nombre. Or, à part quelques exceptions, protestants, anglicans sont de fervents admirateurs du culte catholique et il en est beaucoup qui aiment à assister à nos processions et à nos cérémonies religieuses. Ce que les étrangers aiment dans la population du Val d'Illiez, c'est sa franchise, la simplicité de ses mœurs et aussi sa fidélité à la foi de ses pères : nous en avons main-

tes fois recueilli le témoignage sur leurs lèvres.

Ces étrangers apprendront donc que le 2 mars dernier, de Monthey à Champéry le peuple s'est levé pour repousser la libre-pensée, pour défendre sa religion menacée, quoi qu'on en dise, et pour protester par son vote contre les impiétés qui s'étaient sans vergogne dans l'organe du parti libéral. Nous ne voyons pas ce qu'il y a là de scandaleux et comment on peut avoir le front de parler de *tares morales* chez cette même population.

Cependant, si le *Confédéré* dit tout ce qui s'est passé, les clients de nos hôtels et les locataires de nos chalets apprendront autre chose. Ils connaîtront les scènes de sauvagerie qui se sont déroulées sur la place de Monthey le 2 et le 3 mars, sous les regards des autorités apeurées ou indifférentes. Il pourrait bien se faire alors que les admirateurs de notre pays voient les tares morales ailleurs que là où le *Confédéré* s'évertuera à les montrer ; il pourrait se faire aussi que ceux qui viennent chercher dans nos stations le repos et la tranquillité se demandent si la sécurité est bien garantie dans une vallée à l'entrée de laquelle de tels artisans de désordre peuvent manifester impunément.

## Pèlerinage interdiocésain à Lourdes.

Le 5<sup>me</sup> pèlerinage interdiocésain de la Suisse française à Notre-Dame de Lourdes aura lieu du 2 au 9 mai. Les pèlerins du diocèse de Sion et de Lausanne-Genève seront accompagnés de leurs frères du Jura.

De nombreuses démarches tentées en vue d'obtenir à Lyon un arrêt suffisant pour visiter Fourvières ont échoué complètement. Au retour, on aura le bonheur d'accomplir un pèlerinage d'actions de grâces à Notre-Dame de Genève.

Les adresses des chefs de groupe et des bureaux d'inscription, le prix des billets de chemin de fer et d'hospitalisation sont indiqués sur les feuilles affichées que les révérends curés sont priés de placer à l'intérieur de leurs églises et de leurs chapelles.

Les pèlerins doivent s'inscrire auprès de M. le R<sup>d</sup> curé de Champéry, secrétaire du pèlerinage, ou auprès de leurs RR<sup>ds</sup> Curés, et annoncer s'ils désirent remplir les fonctions de brancardiers, chantres, servants de messe ou infirmières.

Aucun malade ne pourra être hospitalisé sans fournir, lors de l'inscription, un certificat du médecin traitant.

De l'avis de nombreux médecins, les pèlerins qui souffrent d'affection cardiaque doivent demander leur hospitalisation.

Les malades atteints de folie, d'épilepsie ou de maladie contagieuse ne peuvent être admis. La direction se fera un devoir de les recommander aux prières des pèlerins.

La clôture des inscriptions est fixée au soir du 20 mars. Passé ce délai, aucune demande ne sera prise en considération, excepté le cas où il resterait quelques places vides dans le train commandé.

Les offrandes à l'Œuvre de Lourdes en faveur des malades pauvres et des brancardiers peu fortunés doivent être adressées à M. le chanoine Delaloye, R<sup>d</sup> Curé de Massongex, Directeur du pèlerinage ou à M. le Curé de Champéry. La liste des noms des membres actifs, bienfaiteurs et spirituels de l'Œuvre de Lourdes et de tous les bienfaiteurs des malades sera placée, dès l'arrivée à Lourdes, dans l'anfractuosité du rocher qui se trouve en dessous de la niche de l'Apparition et toutes les intentions seront spécialement recommandées à la Vierge Immaculée. La première messe du pèlerinage célébrée à la Grotte sera offerte à ces mêmes intentions.

Dans un prochain numéro, nous parlerons des faveurs spirituelles accordées par Pie X à ceux qui, désirant se rendre à Lourdes, ne peuvent cependant contenter leur pieux désir.

## La bombe de Savièze.

La justice a réussi à mettre la main sur l'auteur de l'attentat commis au moyen de la dynamite, dans la maison de M. le député Benjamin Roten, à Savièze. Il s'agit d'une vengeance personnelle, et non politique, assure-t-on du moins.

## Pour le vignoble.

Le Conseil d'Etat a décidé de subventionner l'achat de substances (sels de cuivre) servant au sulfatage des vignes, sur le territoire du canton.

Il subventionne également les essais de destruction des insectes parasitaires de la vigne, tels que cochylis, pyrale et eudémis.

La subvention cantonale en faveur de la lutte contre le mildiou est fixée au 15% du prix d'achat des sels de cuivre ; mais elle ne pourra dépasser le montant de 15 centimes par are de vigne. Elle est subordonnée à l'allocation d'un subside communal d'au moins 10% des mêmes frais.

## Une école incendiée.

Un incendie, dont la cause n'est pas encore exactement déterminée, mais que l'on croit dû à un défaut de cheminée, s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi, vers 1 heure, dans les combles du Collège de Morcles, inauguré en 1909. La prompt et énergique intervention des pompiers du village et des soldats du fort de Dailly ont permis de maîtriser assez rapidement le feu. Néanmoins les dégâts sont importants. On a réussi à sauver le mobilier de M. Edouard Fankhauser, instituteur, ainsi que la bibliothèque locale.

## Accident du Lœtschberg.

Dans le grand tunnel du Lœtschberg, deux trains de matériel sont entrés en collision. Un jeune ouvrier, âgé de 20 ans, Rodolphe Klopfenstein, a été pris entre deux wagons et grièvement blessé. On devra probablement lui amputer les deux jambes.

## Gazette de la Campagne

La température de mars est moins printanière que celle de février.

Quelques gelées assez fortes se sont produites qui ont retardé heureusement la végétation, mais qui entravent cependant un peu les travaux. On s'est mis à la taille des vignes et le travail du vignoble va être poussé activement dorénavant, comme celui des labours et semailles de printemps. On a de bonnes nouvelles, en général, des céréales en terre qui n'ont pas trop souffert de l'hiver. D'Argentine les notes sont satisfaisantes.

CEREALES. — Les blés de l'Argentine et de La Plata ont été l'objet d'un grand commerce. On signale aussi des offres abondantes d'Australie, quant aux blés de l'Amérique du Nord, leurs arrivages sont restreints. A Marseille on a coté par 100 kilos sur wagon blés russes de 21 fr. 25 à 22 fr. 85 ; Plata 21 fr. 25 ; Danube 21 fr. 50.

POMMES DE TERRE. — Le marché des pommes de terre suit un cours régulier ; les affaires deviennent toujours plus importantes à l'époque des plantations. On annonce d'Allemagne que les pommes de terre pour semence ont des cours plus élevés ; on cote pour ces sortes de 6 fr. 25 à 8 fr. 50, parité Breslau et pour la consommation de 4 fr. 75 à 6 fr. 15 suivant sortes.

FOURRAGES. — Partout, à la plaine comme dans les régions plus élevées, le marché des fourrages est calme. Les offres sont abondantes, mais les ventes semblent se faire difficilement. Au dernier marché de Genève où l'apport a été très peu important, on a fait les prix de 6 fr. 25 à 7 fr. Les foin étrangers sont offerts entre 7 et 10 fr. les 100 kilos dans les différentes parties de la Suisse romande.

BEURRE. — On annonce un peu plus de fermeté que précédemment sur les marchés suisses. La hausse moyenne serait de 2 1/2 cent. par kilo pour beurre de centrifuge et de 2 cent. pour le beurre ordinaire.

MIEL. — On cote actuellement par kilo à Morges 3 fr. 70 à 3 fr. 80 ; à Yverdon 2 fr. ; à Sion 2 fr. 40 à 2 fr. 50 ; à Lausanne 2 fr. 80 à 3 fr. 20 ; à Neuchâtel 2 fr. 40.

GRAINES FOURRAGERES. — On remarque que les belles graines de trèfle se font rares sur les marchés français ; par contre, les esparcettes sont plus abondantes et ont des prix faiblement tenus. La luzerne de Provence vaut suivant choix 130 à 160 fr.

les 100 kilos. Les autres provenances françaises valent de 100 à 150 fr.

FRUITS. — On paie à Neuchâtel pommes 25 à 35 cent. ; poires 25 à 30 cent. et châtaignes 65 cent. le kilo. A Morges, pommes 25 à 45 cent., poires 35 à 50 cent. Les Lausanne, pommes 1 fr. 50 à 3 fr. les 20 litres.

PRIX DES FUMIERS. — Depuis que les engrais chimiques sont devenus d'un emploi de plus en plus général, le prix du fumier a sensiblement baissé. Il y a quelques années celui-ci se prodiguait couramment à raison de 11 fr. 10 le mètre cube rendu sur place, dans un rayon de 8 à 10 kilom. Aujourd'hui ce prix est tombé et le fumier ne se vend plus que 7 à 9 fr. 50 rendu sur place, ce qui correspond mieux à la valeur des éléments fertilisants du fumier. Ce prix s'applique surtout au canton de Genève.

A Morges on nous signale les prix de 29 cent. par pied cube fédéral et 10 fr. 75 par mètre cube, pris sur place.

## Bibliographie

## Le problème de la mode

On sait que les grandes associations catholiques féminines du monde entier ont contracté entre elles une Union internationale et nommé pour la diriger un conseil qui tient chaque année ses sessions dans une des capitales de l'Europe.

Ce conseil s'est réuni cette année à Vienne, peu de jours avant l'ouverture du Congrès Eucharistique et il a étudié diverses questions qui avaient préalablement fait l'objet d'enquêtes étendues.

Un des problèmes sociaux actuels pris à l'ordre du jour à Vienne a été celui de la mode, et il est certes bien compréhensible que les femmes catholiques se préoccupent des ravages qu'exerce dans tous les milieux le goût immodéré de la toilette sur-excitée par des modes changeantes, tapageuses et indécentes, indignes d'une société chrétienne.

C'est Mme la Baronne de Montenach, présidente de l'Association catholique internationale des œuvres pour la protection de la jeune fille, qui avait été chargée d'étudier le problème de la mode, et c'est sous ce titre qu'elle vient de publier son travail en une brochure que toutes les mères de famille devraient lire et méditer.

Mme de Montenach a écrit, dans ce style fluide, aisé et clair dont elle a la spécialité, des pages qui sont à la fois étincelantes d'esprit et très révélatrices.

Elle a étudié la question sous ses aspects les plus multiples, comme le prouvent les titres des différentes divisions de son travail : *Ce que c'est que la mode. — La mode féminine. — La lutte contre la mode. — La mode et l'enfant. — L'Eglise et la mode. — Les associations catholiques et la mode. — La presse et la mode. — La mode et le costume régional. — Les ouvrières de la mode.*

Il faut noter ici que Mme de Montenach a eu comme collaboratrices pour son travail toutes les Associations féminines du monde entier auxquelles elle a envoyé un questionnaire qui lui a valu une documentation des plus intéressantes et des plus fournies.

La brochure de Mme de Montenach s'adresse à tout le public catholique. Elle rendra de réels services à MM. les ecclésiastiques qui sont si souvent obligés de parler contre la mode et qui trouveront des renseignements nouveaux sur un sujet qu'ils ne connaissent que de loin.

La brochure de Mme de Montenach sera encore à sa place entre les mains des personnes qui se livrent à l'enseignement, des directions de patronages et d'œuvres féminines.

Elle pourra servir à nos conférencières qui y trouveront la substance de plusieurs causeries populaires.

La presse catholique se fait souvent, par inconscience et indifférence, complice des mauvaises modes ; la brochure de Mme de Montenach lui rappelle discrètement ses devoirs et lui suggère le moyen de contribuer dans ce domaine à l'œuvre de résistance et de réaction qui s'impose.

Jamais la question de la Mode n'a été envisagée au point de vue religieux et social à l'angle où s'est placée l'auteur de la brochure que nous recommandons ici. Elle a su éviter à la fois les exagérations qui rendent vaines certaines interventions et se conformer aux plus stricts enseignements de l'Eglise. Elle a su se montrer chrétienne ferme et fidèle tout en restant femme du monde qui comprend les élégances légitimes.

La brochure de Mme de Montenach, d'environ cent pages, grand format, éditée par l'imprimerie Darantière à Dijon, est en vente au prix de 1 franc à la librairie de l'Université à Fribourg.

## Dernier Courrier

## La santé du Pape

ROME, 11. — Le *Giornale d'Italia* a pu interviewer une des sœurs du Pape, Mlle Maria Sarto, laquelle lui a déclaré que Pie X se portait bien, qu'il n'était atteint que d'un léger rhume et d'une influenza sans beaucoup de gravité.

Suivant le *Corriere d'Italia*, cette nuit et ce matin l'état du malade a continué à être satisfaisant. Le Pape est presque complètement rétabli. Les médecins qui l'ont examiné ce matin ont constaté que la fièvre avait disparu et que le catarrhe et la toux avaient sensiblement diminué.

De nombreux chefs d'Etats, notamment les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, font prendre plusieurs fois par jour des nouvelles du Saint-Père.

PARIS, 11. — *L'Univers* publie la note suivante :

« Nous sommes heureux de recevoir de Rome des nouvelles de la santé de Sa Sainteté Pie X qui nous permettent d'annoncer que, en dépit des rumeurs alarmantes répandues ces jours derniers, l'état du Saint-Père n'a jamais inspiré d'inquiétudes graves et que l'indisposition dont il a souffert est en voie complète de guérison ».

## La Lassitude disparaît

Aux personnes surmenées qui se sentent fatiguées et abattues, mais qui ne peuvent s'accorder de vacances, il n'est rien de tel à recommander qu'une cure d'Emulsion Scott pendant quelques semaines consécutives. L'influence bienfaisante de la préparation sur l'appétit et les forces physiques se fera bientôt remarquer et un regain de courage et d'énergie intellectuelle se produira de pair avec ces métamorphoses heureuses.

Ne faites aucun cas d'offres à meilleur marché des nombreuses imitations, mais tenez-vous en à la véritable Emulsion Scott qui vaut amplement ce qu'elle coûte.

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes pharmacies.

Nous vouons une attention particulière à notre rayon spécial de

## Couverts de table et orfèvrerie argent et fortement argentés

et expéditions sur demande gratis et franco notre catalogue spécial, richement illustré pour 1913. — Prix très avantageux. — Prix spéciaux pour hôtels, pensions et restaurants et trousseaux complets. H 4600 Lz

E. LEICHT-MAYER & Co., Lucerne, Kurplatz, No 17.

88

LAUSANNE  
Ecole LEMANIA  
Préparation rapide,  
approfondie.  
BACCALAURÉATS  
Maturité.

500 élèves en 4 ans  
96 % de succès

## UNE DAME QUI A MAIGRI DE 28 KILOGS

sans aucun malaise, grâce à l'emploi d'un remède facile, par gratitude, se a connaître ce remède à toute personne à qui il pourrait être utile. Ecrivez franchement à M<sup>me</sup> BAEBLER, 38, cours Gambetta 1165

Aucune demande de changement d'adresse ne sera prise en considération, si elle n'est accompagnée de 20 centimes en timbres-poste.

A moins qu'il ne s'agisse d'une période de 15 jours au plus, il ne faut pas compter sur la réexpédition du journal à la nouvelle adresse par l'ancien bureau de réception. Il est bien préférable, il est même nécessaire pour obtenir un service prompt et régulier, de s'adresser directement à l'administration du journal.

Bulletin officiel. — Nos abonnés qui ne le recevraient pas régulièrement ou le recevraient incomplet sont priés d'adresser leurs réclamations directement à « l'Administration du Nouvelliste » à St-Maurice.

On cherche de suite dans localité importante du Valais,

une jeune fille de confiance, connaissant bien le service pour café-restaurant. Bonnes références sont exigées. Adresser offres au Nouvelliste.



# DRAPEAUX

SOCIÉTÉS,

Ne faites pas la commande d'un drapeau avant d'avoir demandé les prix et croquis à

**L'Œuvre St-Augustin, à St-Maurice**

TRAVAIL ET PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENT.

**BESSIRE-KUMMER, place du Marché, BEX**



**HORLOGERIE DE PRÉCISION**

**BIJOUTERIE ORFÈVRE**

Grand assortiment en tous genres à des prix modérés.

Réparations garanties de bijoux et montres compliquées

**GRAND CHOIX de pendules depuis 15 fr.**

On se rend à domicile pour la pose.

## AVIS IMPORTANT

Vu la hausse des prix des vins du pays, la **Maison A. ROSSA,**

Vin en gros, Martigny informe son honorable et nombreuse clientèle, ainsi que tout le monde en général, qu'elle vient de recevoir une quantité considérable de

## VINS BLANCS

de qualité excellente

Grâce à leur finesse et à leur goût délicieux, ces vins remplacent très bien les bons vins du pays.

**Prix: fr. 0.50 le nouveau, 0.60 le vieux.**

**SPÉCIALITÉ DES VINS ROUGES**

Inutile de dire que tous mes vins sont garantis pur jus de raisin frais, à toute analyse exigée par la loi cantonale et fédérale.

Maison de toute confiance.

Se recommande : **A. ROSSA, Martigny** 93



A l'exposition de l'agric. Suisse 1910, à Lausanne, seul produit diplômé pour remplacer et compléter le lait sont les

**Flocons d'avoine marque EAGLE**

Un aliment réel, reconnu le plus parfait et le meilleur marché pour l'élevage des veaux et porcelets. — Hafermühle Lützelflüh (Berne) — Représentants pour le Valais: M.M. frères Pellissier, St-Maurice. 132

## Avis très important Grande Vente réclame

— AU MAGASIN — **A La Nouvelle Maison**

ELIE ROUX-MÉVILLOT

Place du Midi — **SION** — Rue des Bains — 10 jours seulement —

du 10 au 20 mars. — Plus de 300 complets et pardessus seront vendus de 10 à 15 o/o en dessous de leurs prix habituels. — Bonne occasion dans chaque série. Se recommande

Ville de Neuchâtel

**Ecole supérieure de commerce** Cours préparatoire du 15 avril au 15 juil. 1913

Ce cours est organisé pour faciliter aux étrangers l'étude de la langue française et les préparer à l'admission directe dans une classe de 1<sup>re</sup> ou 11<sup>e</sup> année

**COURS PRÉPARATOIRES SPÉCIAUX POUR JEUNES FILLES & POUR ÉLÈVES DROGUISTES.**

**SECTION DES POSTES ET CHEMINS DE FER.** Ouverture de l'année scolaire : 15 avril 1913.

**COURS DE VACANCES** de juillet à septembre.

**Ouverture de l'année scolaire 1913-1914,** le 15 Septembre prochain.

Demandez renseignements et programmes au sousigné, **Ed. BERGER, directeur.**

Remède naturel et bon marché. Extrait du meilleur pin de Norvège. — Produit suisse

**GOUDRON BURNAND**

30 ans de succès contre **Catarrhes, Toux Bronchites**

Hautes récompenses aux expositions. — Fr. 1 50 ds toutes les Pharmacies. 311

## On récolte ce que l'on sème

C'est au magasin de **J.-L. MARTIN Frères, Place Centrale, MARTIGNY-Bg.**

que vous trouverez l'assortiment le plus complet en **graines potagères, fourragères et de fleurs**

Toute commande dépassant 5 frs recevra une prime gratuite

Envoi franco dans toute la Suisse. — 0 — Se recommandent.

**Matériaux de construction**  
Fabrique de carreaux pour dallages et de tuyaux en ciment

**Gétaz & Romang**  
Vevey-Montreux-Lausanne

Dallage et revêtements céramiques. Appareils sanitaires pour W.-C., Bains, etc. 317

## Demandez partout le véritable LACTA-VEAU

produit contrôlé chaque jour sur un grand nombre de veaux à la station de contrôle à Gland.



Analyse du Laboratoire de chimie agricole du Mont-Calmé à disposition. Garanties les plus étendues données quant à la qualité. L'immense avantage se trouve dans une qualité contrôlée à la pratique, système que nous avons introduit et inauguré cet automne. 219

La maison donne la GARANTIE suivante: Remboursement immédiat du prix d'achat et reprise de la marchandise si elle ne donne pas entière satisfaction d'après nos indications. **Fabrique de Lactas, Gland.** Maison de confiance. Envoi franco par retour du courrier où il n'y a pas de dépôt, aux prix connus de 5 kg., 3 fr.; 10 kg., 6 fr.; 25 k., 14 f.50; 50 k., 28 fr. Service prompt, soigné et irréprochable.

## Offres & demandes DE PLACES

L'Hôpital de St-Maurice demande **UN DOMESTIQUE** d'âge mûr et de confiance, sachant bien traire, pour soigner quelques vaches et travailler à la campagne. Place à l'année.

## On cherche de suite pour l'Hôtel du Nord à Aigle UNE FILLE

pour le service de salle, et faire les chambres.

On demande une **JEUNE FILLE** propre, active, de toute confiance pour aider au ménage et servir au café. Se présenter personnellement. S'adresser au **CAFÉ DE L'INDUSTRIE, Lausanne.** 318

**Représentant** Importante maison de tissus en tous genres et confections du Canton de Neuchâtel, engagerait Représentant actif et sérieux connaissant la branche et ayant clientèle. Inutile de se présenter sans des références de première ordre et faire offres avec certificats et renseignements détaillés au bureau du journal sous chiffre T 5678 H.

**Achetez vos graines** chez Mme Vve **LUISIER, St-Maurice** Vous en serez satisfaits!

A vendre ou à louer en Valais **Hôtel de Montagne** a proximité d'un chemin de fer, magnifique situation, pouvant être exploité comme station d'hiver, 60 lits. — S'adresser par écrit sous C 21906 L à **Haasenstein & Vogler, Lausanne.** 369

A vendre **moto-Réve** bonne occasion, prix avantageux. S'adresser **NICOD, Avenue de la gare 18 MARTIGNY, Valais.** 375

**La Charcuterie Fritz Stritzel** Lausanne expédie contre remboursement du **lard maigre, saucissons, saucisses** au foie et choux, de première qualité, et à des prix extra bas. 2)

Ménagères!!! Ayez toujours sous la main un flacon d'**Alcool de Menthe et Camomille Golliez** Camomille Golliez Marque des Deux Palmiers Le produit hygiénique par excellence en attendant le médecin. 151 En flacons de Fr. 1, — et 2, — dans toutes les pharmacies ou contre remboursement à la **Pharmacie Golliez à Morat.**

**Institut Minerva Zurich** Préparation rapide et approfondie de la **Maturité.**

**FROMAGE GRUYÈRE GRAS SALÉ,** mi-salé, 1.80 — 2 frs le kg. par 5 à 10 kgs, pièces de 15 à 25 kgs, mi-gras : 1.70 Max **CUENNET, Bulle, (Gruyère).** 313

N'employez que le **Poli-Cuivre WERNLE** Emploi économique! Effet surprenant! 25 cts. le paquet pour 3 dl. Dans les drogueries, épicerie etc.

*La Maison Haasenstein & Vogler*  
informe Messieurs les Hoteliers qu'elle vient d'organiser, dans toutes ses succursales, un **Service spécial pour la Propagande hôtelière.**

Comme elle possède plus de **500 Succursales et Agences en Europe,** elle est actuellement la mieux outillée dans le domaine de la **Publicité.**

Messieurs les Hoteliers ont donc le plus grand intérêt à utiliser ses services pour toute leur propagande, aussi bien en Suisse qu'à l'Étranger.

**Conditions très avantageuses!**

**Les chaussures hirt sont les meilleures**

Garantie pour chaque paire.

Demandez prix-courant!

Nous expédions contre remboursement:

Souliers ferrés pr. fillettes N° 26-29	Frs. 4.80	N° 30-35	Frs. 5.80
Souliers de dimanche	26-29 4.80	30-35	5.80
Souliers ferrés pr. garçons	30-35 6.—	36-39	7.30
Souliers de travail, ferrés, pour femmes	36-43 6.80	36-42	7.—
Bottines à lacets garnies, pour dames, solides	36-42 10.—	36-42	10.50
Bottines à lacets pour dames, cuir box, élégantes	36-42 10.—	39-48	8.50
Bottines à boutons	36-42 10.50	39-48	9.—
Souliers de travail, ferrés, pour hommes 1 <sup>a</sup>	39-48 8.50	39-48	9.—
Bottines à lacets	39-48 9.—	39-48	11.50
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs	39-48 11.50	39-48	12.—
Bottines à lacets de dimanche p. messieurs, cuir box, élég.	39-48 12.—	39-48	10.50
Bottines à lacets pour messieurs, cuir box, forme Derby	39-48 12.—		
Souliers militaires, ferrés, solides 1 <sup>a</sup>	39-48 10.50		

Atelier de réparations à force électrique.

**Rod. Hirt & fils, Lenzbourg.**

Avenue de la Gare **MARTIGNY-VILLE** Avenue de la Gare  
**Magasin de Papiers peints -- Couleurs -- Vernis**  
**Gualino Frères**  
— ENTREPRENEURS —  
Gypserie — Peinture — Vitrierie  
Grand assortiment de verres à vitres et verres spéciaux. — Gros et Détail. — Téléphone 115. 370

**PÉPINIÈRES du Domaine des Iles**  
Tél. 113. — Recommandées par l'Etat du Valais  
Choix sélectionné d'abricotiers Luizet, Pommiers, Poiriers, Pêchers, Pruniers, Cognassiers, Cerisiers, Noyers greffés, Châtaigniers greffés (gros marron de Lyon). Tiges pyramidales, palmettes, gobelets, cordons, groseillers, cassis, framboisiers, noisetiers, griffes d'asperges, géante hâtive d'Argenteuil. Osiers sélectionnés. Conifères, plants forestiers. Plantes grimpantes, rosiers et arbustes à fleurs. 293

**Ch. PETER, MARTIGNY**  
**ON OFFRE A VENDRE A MARTIGNY** un appartement, une grange-écurie, un quart de raccard, un jardin potager et place, le tout situé à la rue des Alpes, Martigny-Ville, une vigne sur les Scex, sur Martigny-Bourg, contenance de 283 m., une vigne aux Châtel, sur Martigny-Combe de 127 m. et un vaque de 302 m. au même lieu. Pour tous renseignements, s'adresser à Jean **BESSERO, entrepreneur, Martigny-Ville.** 314

**Dépuratif Salspareille Model**  
Le meilleur remède contre toutes les maladies provenant d'un sang vieilli ou de la constipation habituelle, telles que: boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczéma, affections scrofuleuses et syphilitiques, varices, rhumatismes, hémorroïdes, époques irrégulières ou douloureuses, migraines, névralgies, digestions pénibles, etc. Agréable à prendre. 315  
Le flacon fr. 3.50; la demi-bouteille, 5 fr. la bouteille pour la cure complète, 8 fr.  
Dépôt général et d'expédition: **Pharmacie centra'e, Model et Madlener, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.**  
En vente dans toutes les pharmacies  
**Exigez bien la véritable Model**  
**DRAPEAUX PEINTS pour SOCIÉTÉS**  
Catalogue et certificats à disposition **Ch. WUTHRICH, Martigny**

**Favorisez votre Journal par vos Annonces**

**PIANO** de location, d'occasion électriques **Maison EMCH** Grand choix 19 Avenue du Kursaal, MONTREUX Catalogue gratis sur demande 1